

A-S CONSULTANTS

Immobilier Professionnel

HONORAIRES

- TARIFICATION AU 01/02/ 2026 -

BAREME D'USAGE EN CAS DE LOCATION ET/OU CESSION & EN CAS DE RECHERCHE DE BIEN A LA LOCATION

TOUTES LOCATIONS (Commerciales ou Professionnelles)	20 % (1)
REDACTION DE BAIL (Commercial ou Professionnel)	1.400 € HT
CESSION DE FONDS DE COMMERCE	10 % HT du prix de cession
CESSION DE BAIL, DROITS D'ENTREE	20 % (1)
RECHERCHE DE BIEN A LA LOCATION	20 % (1)
CESSION DE PARTS DE SOCIETE	10 % HT du prix de cession
SOUS LOCATION	20 % (1)

(1) HT du montant du loyer annuel HT et HC avec un minimum de 2.500 € HT à la charge du preneur

BAREME D'USAGE EN CAS DE CESSION & EN CAS DE RECHERCHE DE BIEN A L'ACQUISITION

MONTANT < 100.000 €	7,0% (1)
MONTANT ENTRE 100.000 € ET 250.000 €	6,5%
MONTANT ENTRE 250.001 € ET 500.000 €	6,0%
MONTANT ENTRE 500.001 € ET 750.000 €	5,5%
MONTANT ENTRE 750.001 € ET 1.000.000 €	5,0%
MONTANT ENTRE 1.000.001 € ET 2.000.000 €	4,5%
MONTANT > 2.000.000 €	4,0%

(1) HT du prix de vente HT et HD à la charge De l'acquéreur (avec un minimum de 5.000 € HT)

EXPERTISE - DETERMINATION DE VALEUR VENALE DE BATIMENTS / LOCAUX COMMERCIAUX / LOCAUX PROFESSIONNELS :

(Rapport complet / détaillé réalisé par un expert certifié) : **Tarif Horaire + frais de déplacements et rédaction (nous contacter).**

DELEGATION DE MANDAT - ACCOMPAGNEMENT CONSEIL ET ASSISTANCE DE PORTEURS DE PROJETS IMMOBILIERS (Neufs ou rénovation) : Barème adapté à chaque programme selon les indications du promoteur. Après avoir échangé sur la complexité de la mission, le mandant et le mandataire conviennent librement de la signature d'un mandat adapté aux besoins et attentes du mandant pour les prestations exceptionnelles réclamées par ce dernier.